

DECHETS VISIBLES ET INVISIBLES

L'Essonne s'engage
NO contre
 les **DÉCHETS**

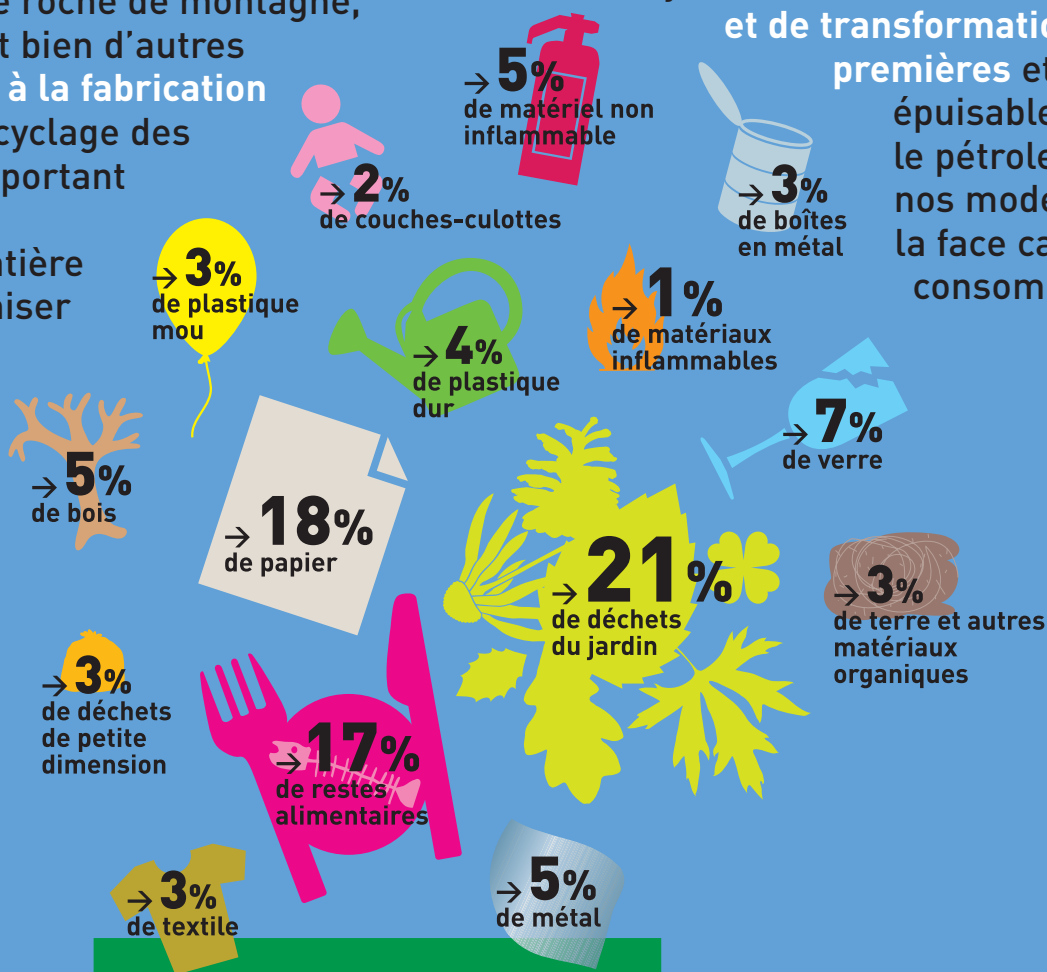
La Terre de demain et notre qualité de vie dépendent de nos choix d'aujourd'hui. Acheter utile, en choisissant des produits qui génèrent moins de déchets et des produits recyclés, c'est agir pour un développement durable.

DERRIÈRE CHAQUE PRODUIT JETÉ, IL Y A UN MORCEAU DE NATURE PERDU !

→ **PAR EXEMPLE:** Nous consommons en moyenne 100 canettes par an. Une simple canette de 33 cl nécessite l'extraction de bauxite, un minéral de roche de montagne, ainsi que du pétrole et bien d'autres **matières nécessaires à la fabrication** de l'aluminium. Le recyclage des canettes usées est important parce qu'il permet la récupération de la matière première, fait économiser 95 % d'énergie nécessaire à sa fabrication et réduit le volume total des déchets.

QUE CONTIENT ET CACHE UNE BENNE À ORDURES ?

→ Chaque jour, les bennes sont envahies par tout ce dont nous nous sommes servis. C'est la face visible de notre consommation. Aux tonnes de déchets que nous jetons à la poubelle s'ajoutent tous les **déchets d'exploitation et de transformation des matières premières et d'énergie** épuisables (par exemple, le pétrole) engendrés par nos modes de vie. C'est la face cachée de notre consommation.



NO DÉCHETS!

→ En Europe, quel est le pourcentage des emballages plastiques que nous recyclons ?

- a : 18 %
- b : 40 %
- c : 55 %

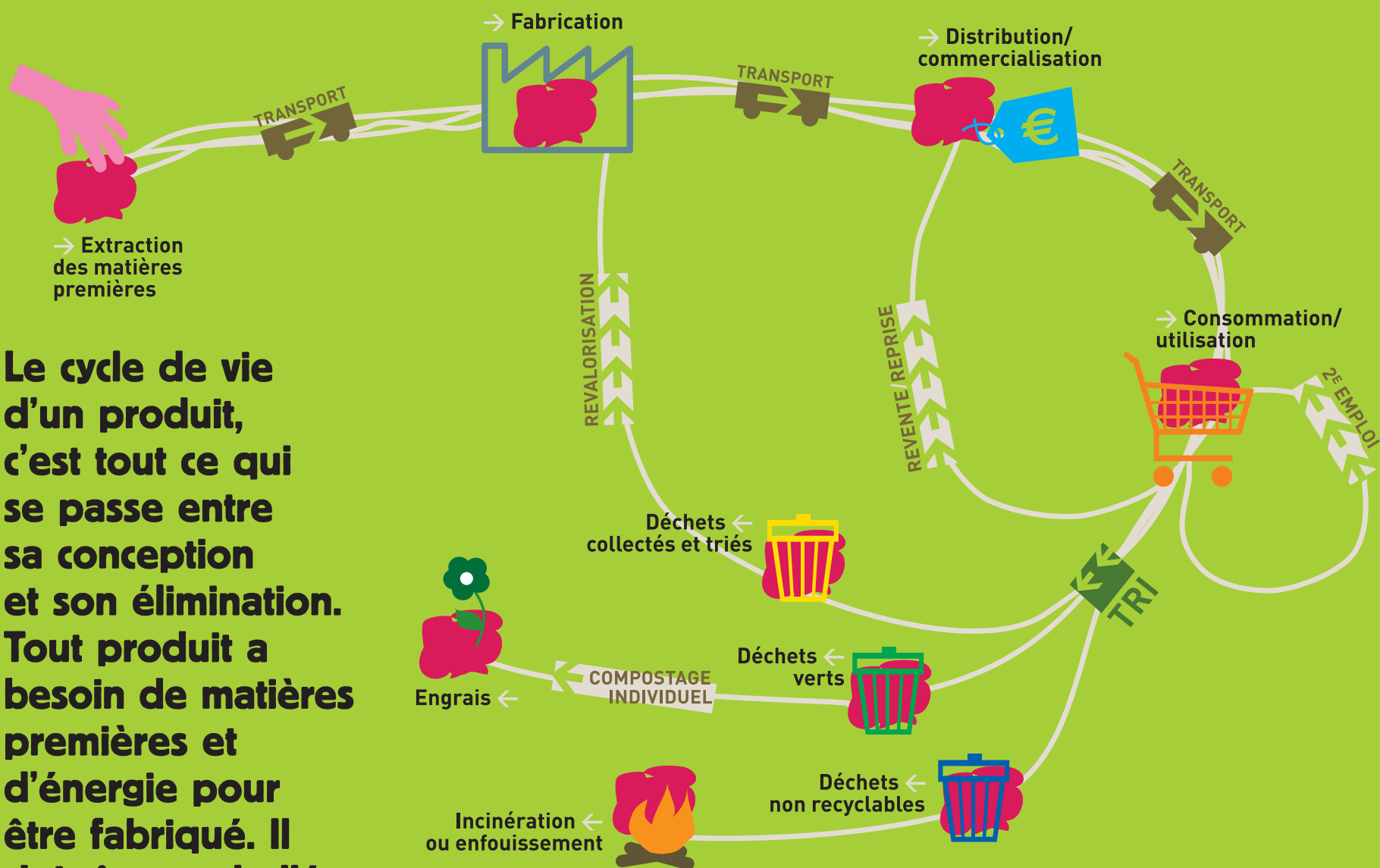
Réponse → a



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL

••• **Pas si gourde la gourde!** Utilise-la à la place des canettes ou des briques de jus de fruit ! Tu verras, ta boisson aura le même goût et ta poubelle en sera allégée.

LA VIE DES PRODUITS ET DES DECHETS



Le cycle de vie d'un produit, c'est tout ce qui se passe entre sa conception et son élimination. Tout produit a besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqué. Il doit être emballé et transporté. Même s'il est plusieurs fois recyclé, tout produit ou emballage deviendra un jour un déchet.

→ La loi favorise l'écoconception et incite les industriels à tenir compte du devenir des déchets dès la conception de leurs produits. Un **écoproduit** génère moins d'impact sur l'environnement à toutes les étapes de son cycle de vie : matières premières, processus de fabrication, transport, emballage, recyclage. Il est signalé par un **écolabel officiel** : NF Environnement et l'écolabel européen (la fleur).

→ Être **écoconsommateur**, c'est tenir compte de l'ensemble du cycle de vie d'un produit dans le choix de nos achats en privilégiant les produits économes en matières premières, énergie, substances toxiques, et emballages ; ceux qui ont une durée de vie plus longue et qui peuvent être recyclés.

NO DÉCHETS!

→ Le "sac à dos écologique" mesure la quantité totale de matières consommées pour la fabrication d'un produit (ressources, sols, eau, énergie...). Pour fabriquer un téléphone portable, il faut :

- a : 50 kg
- b : 75 kg
- c : 1 500 kg

Réponse → b



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL

••• **Les piles qui s'empilent** : on en jette et on en rachète très souvent. Pense à la pile rechargeable qui peut se recharger jusqu'à 500 fois. Une pile qui se recharge, c'est bon pour la protection de l'environnement mais aussi pour ton porte-monnaie. Pense également à brancher tes appareils électriques sur une prise quand c'est possible.

LABELS ET LOGOS

L'Essonne s'engage
NO contre
les **DÉCHETS**

Les produits labellisés de qualité équivalente mais de meilleure qualité « écologique » contribuent à la réduction des déchets sur tout ou partie de leur cycle de vie.

LES ÉCOLABELS OFFICIELS

→ LA MARQUE FRANÇAISE NF ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLABEL EUROPÉEN (LA FLEUR).

Certifiés par l'organisme indépendant Afnor, on les trouve sur plus de 38 catégories de produits : par exemple, les produits d'entretien ou encore les équipements électroménagers.



→ LA VRAIE NATURE DES MATÉRIAUX



PET, PP et PE sont des plastiques non toxiques utilisés dans le domaine alimentaire et textile. Ils peuvent être triés et collectés pour être recyclés sous forme de textiles (laine polaire) et de matériaux de construction isolants.

→ L'ANNEAU DE MÖBIUS : RECYCLÉS ET RECYCLABLES



• Il indique que le produit ou l'emballage contient des matériaux recyclés. Le pourcentage de matières recyclées contenues est indiqué par le chiffre.



• Il signale un produit qui est entièrement ou partiellement recyclable. Pour qu'il le soit, le consommateur doit participer au tri des déchets.

→ LE «POINT VERT» qui figure sur 90% des emballages ne signifie pas que le produit est recyclable ou sera recyclé. Il indique que le fabricant verse une taxe à une société chargée de valoriser les déchets (Eco-emballages, Adelphe). Les fonds sont reversés aux collectivités locales pour la collecte sélective des déchets et le recyclage.



LE SAVIEZ-VOUS ?

•• En dehors des écolabels, la mention «protège la couche d'ozone» sur certains aérosols ne garantit pas une qualité écologique supérieure du produit car tous les produits de ce type doivent respecter les mêmes obligations légales pour être commercialisés.

NO DÉCHETS!

→ L'Afnor, organisme indépendant, délivre un écolabel qui garantit que le processus de production du produit respecte l'environnement. De quel label s'agit-il ?

- a : Le «point vert»
- b : La marque NF environnement
- c : L'anneau de Möbius

Réponse → b



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL

••• **Cadeau malin qui fait du bien.** As-tu déjà pensé à offrir des cadeaux dématérialisés (qui ne sont pas des objets) ? Un massage, un tour de vaisselle ou une place de cinéma... ça fait toujours plaisir et ça ne produit pas de déchets.



POUR EMBALLER, PAS BESOIN D'EN FAIRE DES TONNES

100 milliards d'emballages sont utilisés par an et produisent 4,6 millions de tonnes de déchets ! Les emballages représentent 50 % du volume et 30 % du poids d'une poubelle. Leur coût représente 20 % à 60 % du prix d'achat du produit, et nous les payons deux fois : à la caisse et pour leur traitement !

QU'EST-CE QUI NOUS EMBALLE ?

→ 80 % des emballages ménagers concernent les produits alimentaires, suivis des produits de lavage, d'entretien et d'hygiène. Le poids unitaire des emballages diminue depuis 10 ans, mais ils sont de plus en plus nombreux et diversifiés et produisent donc plus de déchets... à cause de la multiplication des produits prêts à emporter, de la variété des conditionnements individuels et de leur taille (mini-portions, dosettes), de l'augmentation des produits jetables à usage unique, du suremballage.

PLASTIQUES PAS FANTASTIQUES

→ La plus grande part des emballages est constituée de plastiques, fabriqués à partir de pétrole. Il existe plus de 50 sortes de plastiques. Hormis les bouteilles, la plupart ne sont pas recyclés et mettent plusieurs centaines d'années à se décomposer. Leur incinération rejette dans l'atmosphère des dioxines, nocives pour la santé et les écosystèmes.

→ 18 milliards de sacs de caisse distribués chaque année en France (570 à la seconde) = 72 000 tonnes de déchets par an !

UNE CHARTE « STOP SACS »

→ En Essonne, 300 millions de sacs en plastique sont jetés chaque année, soit environ 2 000 tonnes de déchets. Sur une partie de notre département, la charte « Stop sacs » vise à supprimer définitivement les sacs de caisse jetables dans les supermarchés depuis 2006.



**NO
DÉCHETS!**

→ Pour remplacer les sacs en plastique, trouvez trois autres moyens de transporter les courses, dont le nom commence par C.

Réponse → un caddie, un cabas, un carton, un cageot...



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL

••• **La brioche de poche** : pratiques, les gâteaux dans les emballages individuels. Peut-être, mais ta poubelle n'en peut plus. Utilise plutôt des boîtes fraîcheur pour ranger ton goûter, tu auras moins de papiers à jeter.

UN CADDIE NO DÉCHETS

L'Essonne s'engage
NO contre
les **DÉCHETS**

Trier ses déchets, c'est bien. Trier ses achats en évitant les produits et les emballages superflus, c'est encore mieux pour remplir son caddie... sans remplir sa poubelle !

→ Faire ses courses sans déchets, c'est aussi éviter la surconsommation et faire des économies en évitant de céder à l'attractivité publicitaire, aux gadgets inutiles et aux achats impulsifs. Suivez la check-list de course de la Cadillac de la ménagère !



LISTE DE COURSES NO DÉCHETS :

- des produits réutilisables au lieu de produits jetables ;
- des produits labellisés NF ;
- des produits concentrés et des écorecharges ;
- des produits en vrac ou à la coupe ;
- des produits locaux et de saison ;
- des produits sans suremballages ;
- des emballages monomatériau recyclables ;
- des grands conditionnements au lieu de portions individuelles.



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL

••• **La publicité, à consommer avec modération.** Encore un conseil de David Tapoubel : méfie-toi des messages publicitaires qui t'incitent à acheter toujours plus, des produits dont tu n'as pas forcément besoin et qui sont surtout suremballés. Qu'est-ce qui est le plus important, la boîte ou le contenu ?

DOSES MINI, DÉCHETS MAXI

→ Les doses et sachets individuels représentent un maximum d'emballages pour un minimum de contenu. 250 g de doses uniques de café = 10 fois plus d'emballage qu'un paquet de 250 g, pour un prix multiplié par 2 ou 3 !

• CAFÉ EN DOSETTES

Prix au kg : de 20 à 40 euros

• CAFÉ MOULU EN VRAC

Prix au kg : de 6 à 12 euros

• THÉ EN SACHETS INDIVIDUELS

Prix au kg : de 60 à 120 euros

• THÉ EN VRAC

Prix au kg : de 30 à 50 euros

CONCENTRÉS SUR LES CONCENTRÉS

→ L'emploi d'une lessive concentrée = 23 kg de détergent en moins par an et 60 % de déchets d'emballages en moins !

L'EAU DU ROBINET : 0 % DÉCHETS, 100 % POTABLE

→ L'eau du robinet est 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. Disponible 24 h/24, sans effort et sans emballage, sa qualité est contrôlée en permanence.

NO DÉCHETS !

→ Pour faire vos achats, vous êtes attentif à :

a : Votre liste des courses, et à la qualité, à la provenance et au prix des produits.

b : Aux labels qui figurent sur les produits et les emballages.

c : À la publicité et à la nouveauté des emballages proposés.

Réponses → a et b

DES BIENS D'ÉQUIPEMENT ENCOMBRANTS

Les biens d'équipement qui font notre confort matériel provoquent chaque année une augmentation des déchets. Les encombrants représentent 45 kg de déchets par an et par habitant, dont 16 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques (appareils électroménagers, audiovisuels) contenant des produits dangereux.

DES QUESTIONS À SE POSER AVANT D'ACHETER ET DE JETER :

→ **À L'ACHAT : EN AI-JE L'UTILITÉ ?** Pour une utilisation occasionnelle, la **location** peut être plus rentable, par exemple pour les véhicules ou les outillages : perceuse, décolleuse, nettoyeur haute pression, débroussailleuse.

→ **À L'USAGE : QUEL EST LE COÛT RÉEL DE CET ÉQUIPEMENT ?** Les appareils de bonne qualité et de longue durée coûtent plus cher à l'achat mais offrent des économies d'énergie et d'entretien. Le coût moyen de fonctionnement d'un réfrigérateur pendant dix ans représente autant que son prix d'achat.

AVANT DE S'EN DÉBARRASSER : CE MATÉRIEL EST-IL RÉPARABLE ET RÉUTILISABLE ?

→ Offrir une seconde vie aux biens dont on n'a plus l'utilité, c'est facile en les réparant, en les rénovant, ou en les donnant à une association d'insertion ou à un bricoleur. Pensez aussi à les revendre dans une brocante ou un vide-grenier !

LES AUTRES DÉCHETS DANGEREUX

→ Les médicaments périmés doivent être rapportés en pharmacie.
→ Les produits de bricolage et de nettoyage (peintures, solvants, vernis), les huiles de vidange, les pneus, les ampoules et lampes halogènes doivent être déposés dans une déchèterie.

En Essonne, il en existe 19, et 46 dépôts pour les déchets dangereux des ménages (DDM). Les adresses sont disponibles sur le site www.essonne.fr

**NO
DÉCHETS!**

→ Je me glisse dans une quantité d'objets : montres, appareils photo, gadgets et jouets que je peux animer. Mais quand je ne sers plus, je contamine encore la nature pendant 50 ans. Qui suis-je ?

Réponse → une pile



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL

••• **Même sans les chaussures, la boîte assure :** tu peux réutiliser les emballages pour ranger tes affaires. Une boîte à chaussures décorée devient l'endroit idéal pour classer tes CD.

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS, VOS PAPIERS

L'Essonne
s'engage
NO contre
les **DÉCHETS**

Nous consommons en moyenne 180 kg de papier par an et par habitant, dont 80 kg en moyenne par salarié. Quelques gestes simples suffisent à économiser une grande quantité de papier pour réduire nos déchets.

RÉUTILISEZ !

- Photocopiez recto-verso.
- Réutilisez les feuilles imprimées sur une face comme brouillon.
- Utilisez du papier recyclé ou du papier non blanchi au chlore (labellisé NF).
- Imprimez en qualité brouillon, et en noir plutôt qu'en couleur.

ÉCONOMISEZ !

- Privilégiez les courriers électroniques en évitant d'imprimer tous les messages que vous recevez.
- Triez vos cartouches d'imprimantes. Collectées par le fabricant, elles seront remplies d'encre à nouveau pour être réutilisées.
- Pensez à dématérialiser les procédures (marchés publics, validation des comptes rendus).

RECYCLEZ !

- Nous utilisons seulement 15% de papier recyclé pour l'impression et la papeterie (enveloppes, cahiers, papier à lettres). La production de papier recyclé consomme 50% d'énergie en moins que la production de papier neuf. Elle contribue à diminuer le volume des déchets incinérés et ceux déposés dans les décharges.

SANG D'ENCRE

- Les encres contiennent du plomb et des substances toxiques, qui polluent les sols et les eaux des nappes phréatiques. C'est pourquoi il ne faut pas jeter les journaux et les imprimés dans la nature.



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL



**NO
DÉCHETS!**

→ Sur 100 kg de papier produit, combien de papier n'est utilisé qu'une seule fois ?

- a : 10 kg
- b : 50 kg
- c : 85 kg

Réponse → c

••• **Prêt à recharger ?** À la place des stylos à bille que l'on doit remplacer assez souvent, fais-toi offrir un stylo rechargeable de type stylo à plume. Le volume du plastique à traiter quand tu jettes les cartouches est moins important que celui du stylo à bille tout entier.

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

ENTREtenir ET JARDINER BIO

L'Essonne
s'engage
NO
contre
les DÉCHETS

Les produits d'entretien utilisés à la maison et au jardin contiennent des substances chimiques toxiques pour notre santé et qui détruisent la vie aquatique. Pas besoin d'avoir la main verte ni d'utiliser plus d'huile de coude pour choisir des produits biodégradables qui respectent notre nature !

COMPOSTER AU JARDIN

→ Le compostage permet de produire gratuitement un excellent terreau, en allégeant sa poubelle et en réutilisant 100 % des déchets du jardin (feuilles, gazon, petites tailles de haies, fleurs fanées, sciure...).

DÉTERGENTS "VERTS"

→ Préférez des produits écolabellisés, fabriqués avec des substances végétales biodégradables, aux détergents chimiques. Le vinaigre blanc de nos grands-mères est aussi un très bon anticalcaire. Un produit multi-usage est plus économique et tout aussi efficace que la multiplication de produits nettoyants pour chaque pièce de la maison.

INSECTES UTILES CONTRE INSECTICIDES

→ Éviter l'emploi d'insecticides, d'herbicides et de pesticides toxiques, c'est possible avec :

- un bocal de bière pour piéger les limaces ;
- du purin d'ortie comme engrais ;
- de la citronnelle contre les moustiques.



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL

••• **Compost**: une pourriture comme nourriture. Trognons de pommes, épluchures, restes d'épinards... Pas très appétissant ? Peut-être pour toi mais les plantes du jardin adorent. Tu peux transformer ces déchets biodégradables en engrais entièrement naturel pour rendre tes plantations plus fortes et plus belles. Sur le site Internet www.essonne.fr, tu trouveras le mode d'emploi pour réaliser ton propre compost.



NO
DÉCHETS!

→ Le savon, c'est bon pour les ours polaires. Pourquoi ?

a : Parce qu'il lave plus blanc.

b : Parce que tous les polluants des lessives et des bains moussants utilisés à des milliers de kilomètres de la banquise s'accumulent dans la graisse des phoques et des poissons que les ours mangent, et les contaminent.

Réponse → b

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

LOISIRS ET RECUP'

L'Essonne
s'engage
NO contre
les **DÉCHETS**

**Sortir, flâner, chiner,
bricoler, décorer :**
autant d'occasions
de réduire ses déchets
pendant ses loisirs, tout
en se faisant plaisir.
À vous d'en inventer
d'autres !

CHÉRIE, J'AI ABONNÉ LES GOSSÉS !

→ Les vidéoclubs,
les médiathèques et les
bibliothèques offrent une bonne
alternative à l'achat de DVD, de CD et de livres.
Pour les cadeaux, pensez aussi aux places
de cinéma, de concert, de spectacle ou de
match, cours de danse ou de sport, séances
de soins esthétiques ou relaxants...
La liste est longue et le succès garanti.

« VILLAGES SANS GASPILLAGE »

→ Au cœur des brocantes, l'opération
« Villages sans gaspillage » permet aux
Essonniens de s'informer des possibilités
de réparation, et de rentrer en contact avec
des artisans. Pour rénover au lieu de jeter !
Contact : Conseil général de l'Essonne,
direction de l'Environnement.
www.essonne.fr
Tél. du secrétariat : 01 60 91 96 96.



OBJETS INANIMÉS, RETROUVEZ DONC UNE ÂME !

→ Quand décoration d'intérieur rime avec
récupération, les déchets (pots cassés, bouts
de tissu et bouts de ficelle) sont souvent du
meilleur effet ! Artistes en herbe et bricoleurs
imaginatifs, inspirez et récup' créez !

LA GOURDE, C'EST PLUS MALIN

→ Ne jetez pas vos déchets
dans la nature et préférez
la gourde ou le thermos
aux bouteilles et canettes,
la vaisselle réutilisable
et les boîtes étanches pour
pique-niquer sans polluer !

**NO
DÉCHETS !**

→ Un filtre de
cigarette enterré
sur la plage se
décompose en :

- a : 3 mois
- b : 7 ans
- c : 25 ans

Réponse → b



Les bons conseils de
DAVID TAPOUBEL

••• **Prêt pour les prêts ?** Prêter à ses copains, ça vide les placards et évite de jeter les
jouets dont tu t'es lassé. Demande à tes parents, ils auront peut-être eux aussi des objets
à donner ou à échanger. Et puis après avoir été prêteur, tu peux devenir emprunteur.

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL